



Programme EuroMed Jeunesse III



ETUDES SUR LES POLITIQUES JEUNESSE DES PAYS PARTENAIRES MEDITERRANEENS

TUNISIE



Préparé par Sylvie FLORIS



Programme financé par
l'Union Européenne



La troisième phase du Programme Euromed Jeunesse* (Euro-Med Jeunesse III), financé par la Commission Européenne (DG EuropeAid) et lancé en octobre 2005, est un programme régional établi dans le cadre du troisième chapitre du Processus de Barcelone, 'Partenariat dans les Affaires Sociales, Culturelles et Humaines'. Les objectifs généraux du Programme Euro-Med Jeunesse sont de promouvoir un dialogue interculturel entre les jeunes de la région euro-méditerranéenne, de les encourager à devenir des citoyens actifs et de contribuer à la conception de politiques en faveur de la jeunesse.

Les études portant sur les politiques jeunesse de l'Algérie, de l'Égypte, d'Israël, de la Jordanie, du Liban, du Maroc, de l'Autorité palestinienne, de la Syrie, de la Tunisie et de la Turquie ont eu pour objectif général de servir d'outil de référence qui donnerait à toutes les parties prenantes du secteur de la jeunesse, ainsi qu'aux organisateurs de projets en direction des jeunes, une vue d'ensemble de la condition des jeunes et des prestations mises en place pour eux dans chacun des 10 pays partenaires. Les objectifs étaient de déterminer s'il existait dans chaque pays une politique jeunesse, une législation ou toute autre stratégie nationale s'efforçant de répondre aux besoins des jeunes et d'identifier les types de prestations mises à la disposition des jeunes par le biais de l'éducation non-formelle et du travail auprès des jeunes dans ces pays.

Les recherches effectuées lors de ces études ont été réalisées par 7 experts et ont consisté à rassembler sur une période de 5 mois, des informations puisées dans les ressources documentaires disponibles et recueillies grâce à des missions dans les pays étudiés, au cours desquelles les autorités et les organisations concernées ainsi que des jeunes, ont été interviewés, soit individuellement, soit dans le cadre de groupes de discussion.

Les résultats de ces études, présentés sous forme d'un rapport formaté et structuré de manière uniforme pour toutes les dix études, donnent une vision d'ensemble édifiante de la définition et de la condition de la jeunesse dans les pays partenaires méditerranéens. Les études ont été axées sur les droits des jeunes en tant que citoyens actifs (notamment leur faculté de voter, d'être élus et de contribuer au processus décisionnel), sur les défis qu'ils rencontrent actuellement (chômage, émigration, logement, mariage, conflits générationnels et culturels, place des femmes dans la société), sur les réactions des jeunes face à ces défis et sur la description des prestations d'activités de loisirs et d'éducation non-formelle qu'offrent les établissements et les organisations pour les jeunes, qu'ils soient gouvernementaux et/ou non-gouvernementaux.

A la lecture de ces études, il apparaît qu'aucune politique jeunesse nationale n'a été totalement mise en œuvre dans aucun de ces pays partenaires pour l'instant. Toutefois, chaque pays a mis en place un certain nombre de directives, de lois et/ou de stratégies nationales pour répondre à la problématique de la jeunesse, habituellement à un niveau intersectoriel, même si les jeunes, dans certains pays, ne sont pas considérés comme prioritaires. La définition de la jeunesse varie d'un pays à l'autre, parfois même à l'intérieur d'un pays selon l'entité officielle concernée. L'éducation non-formelle n'a pas de place ou alors seulement une place limitée dans la plupart des pays étudiés, l'éducation formelle étant la première priorité des pouvoirs publics. Le Programme Euromed Jeunesse, qui est favorablement perçu, est considéré comme un outil essentiel de promotion du travail auprès des jeunes et de l'éducation non-formelle.

Chaque rapport, publié séparément, présente la toile de fond factuelle des questions relatives à la jeunesse, dressée à partir des informations collectées par les enquêteurs. Par ailleurs, un document faisant la synthèse des sommaires exécutifs de chaque étude a été produit, qui permet de faire un tour d'horizon de la condition de la jeunesse dans la région méditerranéenne.

* www.euromedyouth.net

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE EXECUTIF

..... 6

PAYS : TUNISIE

1.	INTRODUCTION	10
1.1	Objectifs	10
1.2	Méthodologie	10
1.3	Défis de l'étude	11
2.	SITUATION DE LA JEUNESSE	12
2.1	Définition de la jeunesse	12
2.2	Statistiques générales : Démographie, droits et conditions de vie des jeunes	12
2.3	Culture et tendances chez les jeunes	13
2.4	Besoins et défis des jeunes	14
3.	ASPECTS STRUCTURELS, INSTITUTIONNELS ET LEGISLATIFS DES POLITIQUES JEUNESSE	18
3.1	Dispositions	18
3.2	Approche institutionnelle du secteur jeunesse	18
3.3	Éducation non-formelle et travail auprès des jeunes	20
4.	ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET ONG EN CHARGE DE LA JEUNESSE	22
5.	PROGRAMME EUROMED JEUNESSE	24
6.	AUTRES MECANISMES DE SOUTIEN POUR LA JEUNESSE	25
7.	PERCEPTIONS DES ACTEURS	26
8.	CONCLUSION	28

ANNEXES

Annexe 1:	Remerciements	30
Annexe 2:	Profil du pays	30
Annexe 3:	Liste des abréviations	32
Annexe 4:	Glossaire	33
Annexe 5:	Bibliographie et ressources documentaires	34
Annexe 6:	Tableaux et graphiques complémentaires	36

Traduit de l'anglais par Agnès Ehrmann

SOMMAIRE EXECUTIF

La Tunisie occupe une place à part dans le monde arabe du fait de la réforme volontariste de la politique de la famille instaurée par le Président Bourguiba à l'indépendance du pays en 1956, avec l'adoption du Code du statut personnel pour les droits des femmes, visant la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. La jeunesse est aujourd'hui plurielle, divisée par des lignes de partage que sont par exemple l'utilisation d'internet ou la différence entre les sexes.

Il y a 11 410 000 habitants en Tunisie et les jeunes représentent 18,2% de la population. Cette présence massive de jeunes nés dans les années 1970-1980 a une influence jamais égalée dans le passé ni sans doute dans l'avenir. Le taux de fécondité baisse, contribuant ainsi, autant que le Code du Statut personnel, à l'émancipation économique et légale des femmes tunisiennes, même si dans la sphère privée, la dépendance familiale reste très largement la règle.

Devant cette « révolution démographique », l'éducation représente un défi majeur qui tente de se positionner entre tradition et modernité. La réforme « Charfi » de 1989 définit la relation entre la tradition musulmane et le système éducatif comme étant partie prenante d'une culture en évolution, et l'éducation à l'Islam devient « pensée de l'Islam ». Cela veut dire que les jeunes étudient l'Islam autant comme religion de tolérance que comme culture distincte.

L'éducation des filles, bien que progressant, reste en proie à des barrières culturelles persistantes. Le taux d'activité des femmes reste très faible dans la population totale. Elles sont très peu représentées aux postes de pouvoir et sont confrontées aux stéréotypes concernant les rôles qu'elles devraient occuper dans le monde du travail ou dans la sphère publique. Leur émancipation apporte son lot de tensions. Le tabou majeur de la sexualité, ou la censure qui l'entoure, les empêche de vivre en dehors du domicile familial.

Aujourd'hui, le problème majeur des jeunes est le travail. La jeunesse tunisienne ne joue plus le rôle de transformation de la société qui a été le sien après l'indépendance. L'incompréhension s'accroît entre le monde adulte et celui des jeunes. Différents phénomènes comme l'urbanisation, l'instruction, l'extension du secteur des services, ont apporté plus d'individualisme et ont modifié les modes de vie.

L'accès à internet revêt une importance majeure à la fois dans les zones rurales et urbaines. Les cybercafés sont des lieux de rencontre tout autant qu'une ouverture sur le monde. Cela marque une différence notable pour ceux qui n'ont pas accès à ces technologies. L'Etat tunisien a la volonté de développer l'accès à internet pour l'éducation formelle et non-formelle.

La dichotomie entre zones urbaines et zones rurales a perdu de son sens avec la pénétration de l'Etat dans les espaces ruraux mais la jeunesse rurale, qui possède souvent un bon niveau d'éducation, ne trouve pas de travail en rapport avec ce niveau. Parfois, certains jeunes sans qualification s'investissent dans des micro-projets dans le domaine de l'agriculture, avec l'aide des associations.

La Tunisie doit faire face à une surpopulation de jeunes et l'effectif des universités a été multiplié par 16 entre 1981 et 2001. Il y a une tendance à la privatisation de l'enseignement supérieur. Environ 5% des étudiants d'Afrique du Nord étudient en dehors de leur pays respectif, contre 2% des étudiants du reste du monde. L'Etat tunisien accorde des bourses pour ceux qui poursuivent des études à l'étranger mais cela produit une forme de discrimination plus grande encore. De plus, l'accès aux universités européennes et américaines est rendu de plus en plus difficile pour des raisons économiques et de sécurité.

Dans le domaine de la santé, des progrès importants ont été réalisés en Tunisie : l'espérance de vie a augmenté pour atteindre 73,6 ans en 2006, le taux de mortalité infantile a chuté de 54‰ en 1984 à 20,3 ‰ en 2006. La lutte contre les maladies contagieuses a été couronnée de succès mais la lutte contre le SIDA reste difficile, en particulier au sein de la communauté homosexuelle, puisque l'homosexualité est interdite par la loi. Le nombre des jeunes consommant des drogues ne cesse d'augmenter. Un autre problème récent est celui des jeunes mères célibataires vivant dans un grave isolement culturel et social.

L'exode rural et la transition démographique entraînent un fort besoin de logements, qui représente une problématique majeure pour la société tunisienne. Malgré un effort important de construction, ce manque de logements touche prioritairement les jeunes et contribue aux tensions intergénérationnelles. La cohabitation tardive entre les parents et leurs enfants qui en résulte est de plus exacerbée par les problèmes de chômage.

Le rôle de la religion est important sur la production des idées et elle n'est pas séparée de la modernité. C'est une caractéristique importante de l'identité personnelle des jeunes. Les jeunes connaissent aussi de mieux en mieux le monde extérieur et en particulier l'Europe. Certains, malgré la difficulté à obtenir des visas, considèrent le monde occidental comme synonyme de liberté et d'émancipation de la femme. D'autres rejettent ce modèle et le considèrent comme une forme d'agression culturelle. Ils sont partisans d'une forme radicale de l'Islam, plus politique que celle de leurs pères.

La jeunesse est reconnue comme une priorité depuis la Déclaration du 7 septembre 1987. Les jeunes peuvent siéger dans les comités élus. La quatrième consultation de la jeunesse est organisée actuellement par l'Observatoire National de la Jeunesse pour le 11^{ème} plan de développement dans le cadre d'un dialogue plus large avec les jeunes.

L'âge de la majorité est de 18 ans de même que celui de la responsabilité pénale. Les garçons doivent satisfaire aux obligations militaires pour un an à l'âge de 20 ans mais ils peuvent obtenir une dispense en versant une contribution financière. Des juges pour enfants ont été institués en novembre 2004. La promulgation du code de protection de l'enfance et l'instauration de la peine du travail d'intérêt général sont les bases de la protection de l'enfance en Tunisie.

Du fait de l'augmentation de la durée des études, la jeunesse aujourd'hui est un ensemble de sous-groupes et l'approche institutionnelle est transversale, avec plusieurs ministères s'intéressant à la jeunesse : le ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Education physique, le ministère des Affaires de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, le ministère des Affaires sociales et du Travail, le ministère

de l'Education, le ministère de la Justice et le ministère de l'Intérieur. Depuis 2002, l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) organise des consultations régulières, des sessions d'information et des études contribuant ainsi à une meilleure connaissance de la jeunesse tunisienne.

Environ 1,5% du budget global de l'Etat tunisien est dévolu à la politique Jeunesse. Cette politique met en œuvre des priorités à travers différents programmes : le fonds 26/26, créé en 1992 pour lutter contre la pauvreté et le "Fonds National pour l'Emploi 21/21", initié en 2000.

En complément de ce dernier fonds, le programme présidentiel pour la jeunesse du 11ème plan est centré spécifiquement sur l'emploi avec trois priorités. Les associations travaillant en direction de publics ayant des besoins spécifiques reçoivent des aides de l'Etat, en particulier lorsqu'elles contribuent à leur intégration dans le cycle économique. La seconde priorité concerne l'éducation : le programme présidentiel vise un taux de réussite de 80% pour l'achèvement de la scolarité obligatoire. La troisième priorité est intitulée la Jeunesse face à son avenir et encourage l'aide et l'accompagnement des jeunes, y compris pour ceux qui vivent à l'étranger.

Il y a un manque de reconnaissance de l'éducation non-formelle car les acteurs en charge de sa promotion ne sont pas clairement identifiés. Seules quelques personnes travaillant dans le secteur de la jeunesse sont conscientes de la nécessité de repenser l'éducation et d'accroître l'accès à l'éducation non-formelle.

Cette nécessité de promotion de l'éducation non-formelle entraîne également la nécessité de la formation des animateurs de jeunesse, qui est réalisée de manière très inégale au sein des organisations du pays. L'institution publique en charge de la formation, l'Institut Supérieur de l'Animation pour la Jeunesse et la Culture, ne satisfait pas tous les besoins de formation et l'Etat privilégie l'extension de ces programmes de formation à travers des unités régionales. Les grandes associations, comme par exemple les scouts tunisiens, ont à l'interne les ressources humaines avec l'expérience nécessaire pour former leurs animateurs mais les plus petites organisations n'ont pas cette possibilité et toutes ne bénéficient pas de l'aide d'organisations internationales. De plus, le statut de volontaire est souvent assimilé à celui des travailleurs bénévoles.

Dans un contexte de libéralisation et de privatisation, l'Etat transfère aux associations une partie des responsabilités dont il avait la charge, en particulier dans le secteur social mais seuls 0,5% des jeunes choisissent l'engagement associatif pour occuper leur temps libre. Pour cette raison, l'Etat met une priorité sur l'accès à l'information pour les jeunes à travers les Points d'Information Jeunesse présents dans toutes les maisons des jeunes dans le pays. Aujourd'hui, il existe plus de 300 points d'information dans les maisons des jeunes et 30 centres itinérants dans les zones rurales isolées.

Il est difficile de faire la distinction entre le secteur jeunesse officiel et les associations non gouvernementales du fait du contrôle de l'Etat. A côté des grandes associations officielles, il y a un réseau très dense de petites associations, mais aussi de maisons des jeunes, de clubs ruraux, qui offrent des activités formelles ou non-formelles et des services de type social concernant la recherche d'emploi, la santé et le logement. Les associations de jeunesse officielles sont représentées au niveau national par des fédérations.

Le programme Euromed Jeunesse bénéficie d'une très bonne image au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports et est très apprécié des jeunes.

La politique jeunesse tunisienne bénéficie du soutien d'organisations internationales publiques et privées. Ces organisations donnent des fonds et d'autres formes d'aides à l'Etat ou directement aux organisations de jeunesse. La classe politique prend en compte le défi que la politique jeunesse doit relever. Ils soulignent également toutes les réalisations mises en œuvre depuis 1987. Leurs priorités aujourd'hui est de combattre le chômage des jeunes et de bâtir une stratégie pour la jeunesse basée sur le dialogue avec les jeunes.

Les animateurs demandent une plus grande reconnaissance de l'Etat et de la société. La majorité d'entre eux sont des bénévoles et on assimile leurs activités plus comme une manière d'occuper leur loisirs plutôt que comme une vraie activité professionnelle.

Les jeunes voudraient une plus grande adaptabilité des maisons des jeunes et des animateurs plus qualifiés. La question des heures d'ouverture des infrastructures dédiées aux jeunes est une revendication récurrente. Malgré les observations positives sur l'élargissement de l'offre d'activités dans les structures pour les jeunes, ils déplorent un manque de formation des animateurs.

Il existe une tension entre d'une part la volonté et les attentes exprimés par les jeunes et d'autre part la volonté politique telle qu'elle transparaît dans les politiques mises en place pour répondre à ces besoins. Malgré la compétition entre les différentes activités offertes par les organisations de jeunesse et les nouveaux outils pour les activités de loisirs des jeunes, il est évident que le type d'engagement que les jeunes veulent aujourd'hui ne correspond pas toujours avec ce que nécessite l'engagement associatif. Ils redoutent la participation régulière à des activités hebdomadaires encadrées par des personnes proches de l'éducation formelle. Ils préfèrent un engagement limité sur des causes humanitaires avec des résultats concrets immédiats qui leur laisse plus de liberté.

En conclusion, on peut dire que la politique nationale de jeunesse, comme l'éducation non-formelle, attendent encore une reconnaissance aussi bien de l'Etat que de la société. Pour le cas de la Tunisie, il est sans doute plus pertinent de parler de stratégies plurielles concernant la jeunesse plutôt que qu'une seule politique jeunesse. Le travail réalisé par le secteur non-formel, bien qu'essentiel, ne s'est imposé que depuis récemment. L'Etat a fait des infrastructures culturelles et sportives une priorité et a de ce fait travaillé avec le réseau associatif et les ONG. En conséquence, il y a aujourd'hui des programmes publics sans que toutefois n'existe de véritable politique de jeunesse définie. L'existence de l'Observatoire National de la Jeunesse représente cependant un changement important dans l'approche de l'Etat vers la reconnaissance de cette problématique jeunesse.

1. INTRODUCTION

1.1 Objectifs

Cette étude vise l'évaluation des politiques jeunesse en Tunisie, du point de vue des autorités et des structures associatives impliquées dans leur mise en œuvre. L'objectif est aussi d'évaluer l'impact de ces politiques sur les jeunes eux-mêmes.

1.2 Méthodologie

Les données quantitatives (cf. annexe 6 Tableaux/graphiques statistiques complémentaires) proviennent de centres de recherche internationaux. Les indicateurs utilisés pour évaluer l'importance de la jeunesse aujourd'hui sont les suivants : la population totale par classes d'âge¹, l'espérance de vie à la naissance, les taux de fécondité et de mortalité infantile, le taux moyen de croissance démographique (2005-2010)², la population urbaine, l'indice de développement humain, le taux de scolarisation primaire(%)³ et de diplôme de 3^{ème} cycle, l'analphabétisme masculin et féminin (Etat du Monde), l'accès à Internet, le nombre de cas de SIDA en 2005, estimations haute et basse⁴. Les données économiques utilisées sont : le PIB constant, la population active, le taux d'activité générale et la distinction hommes/femmes (chiffres de 1995), l'aide publique au développement, les dépenses publiques pour l'éducation (chiffres de 2003), le taux officiel du chômage et les échanges d'étudiants nationaux et étrangers.

Les données qualitatives (cf. annexe 6 : bibliographie et ressources) proviennent de recherches sur internet et dans des revues spécialisées, avec une aide bibliographique du Centre documentaire de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po) et du Centre de recherche de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP).

Une recherche active a été conduite en Tunisie, sur la base d'entretiens réalisés auprès du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique, de l'Observatoire National de la Jeunesse, des associations de jeunesse formelles et non-formelles, des groupes de jeunes de la société civile ainsi qu'une visite à la maison des jeunes Oussja, près de Bizerte, où il a été possible de visiter deux micro-projets conduits par des jeunes ruraux. C'est l'Unité Euromed Jeunesse à Tunis qui a organisé toutes ces visites. En dehors de ce cadre officiel, un journaliste tunisien, président de l'Association du Club Mohammed Ali de la Culture ouvrière (ACMACO) a également pu être interviewé. Cette association coordonne des Universités d'été de la société civile ainsi que le partenariat euroméditerranéen avec la Fondation Friedrich Ebert.

1.3 Défis de l'étude

Il a été difficile d'obtenir une documentation récente sur l'éducation non-formelle en Tunisie ainsi que des données statistiques récentes, en particulier en ce qui concerne la population active.

Il a été difficile de cadrer les interviews car les associations invitées venaient souvent avec trois ou quatre représentants (animateurs et jeunes) et les discussions avec les jeunes sont parfois devenues des réunions improvisées étant donné le nombre important de participants et leur soif de débat dans un cadre non-formel.

Après les émeutes à Gafsa⁵, les mesures de sécurité ont été renforcées et les autorités ont supprimé l'accès internet de l'Unité Euromed Jeunesse à Tunis, dont le personnel avait organisé le programme des visites sur le terrain. La coopération avec les contacts locaux, essentielle, a donc dû se faire par téléphone, ce qui l'a rendu très difficile et chère.

(1) Avoir 20 ans en Méditerranée
(2) Indicateurs démographiques
(3) UNICEF
(4) Portraits économiques du Monde, 2008

(5) Le Monde 10 Juin 2008, « Troubles sociaux meurtriers au Maroc et en Tunisie, Maghreb: chômage et pauvreté »

2. SITUATION DE LA JEUNESSE

2.1 Définition de la jeunesse

La Tunisie occupe une place à part dans le monde arabe du fait de la réforme volontariste de la politique de la famille instaurée à l'indépendance du pays en 1956, avec l'adoption du Code du statut personnel pour les droits des femmes. A suivi la réforme de l'éducation en 1989 (la réforme *Charfi*) qui a modernisé les programmes et démocratisé l'enseignement. Les effets de ces réformes sont tangibles : dans les années 80, 52% des enfants fréquentaient l'école, ils sont aujourd'hui 97%. Dans les années 1980, les étudiants représentaient 4,8% de la population, ils sont aujourd'hui 28,6%. La jeunesse, qui correspond à la tranche d'âges entre 15 et 25 ans, a une influence considérable sur l'Etat tunisien comme sur la société dans son ensemble, concernant aussi bien les dépenses d'éducation, de santé, de politique jeunesse que les problèmes sociaux engendrés par cette tranche d'âges.

2.2 Statistiques générales : démographie, conditions et droits des jeunes

L'influence de la jeunesse sur la Tunisie contemporaine représente une situation unique (cf. annexe 6 - Tableaux/graphiques statistiques complémentaires).

Il y a 11 410 000 habitants en Tunisie et les jeunes entre 15 et 24 ans représentent 18% de la population. La transition démographique du pays s'est réalisée en une génération, ce qui explique le boom démographique majeur que vit la Tunisie actuellement avec une présence massive de jeunes nés dans les années 1970-1980, dont l'influence n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui.

Le taux de fécondité est en baisse, contribuant ainsi, autant que le Code du Statut personnel pour les droits des femmes de 1956 (cf. annexe 6 - Tableaux/graphiques statistiques complémentaires) à l'émancipation économique et légale des femmes tunisiennes. Ce code du statut personnel comprend les mesures suivantes : l'abolition de la polygamie qui est passible de sanctions pénales, l'abolition de la contrainte matrimoniale (droit de *Jebr*) et sa substitution par le consentement mutuel des deux époux, l'introduction du divorce légal en lieu et place de la répudiation unilatérale et l'instauration d'un âge minimum pour le mariage. Cependant dans la sphère privée, malgré les changements introduits par le Code du statut personnel, la dépendance familiale reste très prégnante.

Une étude conduite en 2003 sur les Attentes subjectives des femmes⁶ montre que la situation actuelle des femmes évolue en corrélation avec leur niveau social et que les facteurs de cette évolution sont l'urbanisation, l'éducation, l'emploi, etc. plus que la volonté politique du législateur. Le changement qui prend forme, assumé et revendiqué par de nombreuses jeunes femmes, ne constitue pas un problème dans la réalité mais dans la reconnaissance de cette réalité, comme

le montrent ces commentaires rassemblés au cours des interviews : « je pense avoir les mêmes problèmes que toutes les femmes, nous devons toutes faire avec le manque total de reconnaissance de la sphère familiale ou de notre mari de ce que nous sommes devenues. Nous avons le rôle ingrat de ramener de l'argent à la maison et d'élever les enfants seule ». Ce Code du statut personnel n'est pas, encore maintenant, une réalité pour les jeunes femmes dans la société. Aujourd'hui, 22,7% des membres du Parlement sont des femmes. Elles représentent 25% de la population active et sont 7 au gouvernement.

Les chiffres du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) montre que l'indice de développement humain (IDH) est passé de 0,258 en 1960 à 0,76 in 2007. De plus, le taux de pauvreté a baissé de 33% en 1996 à 4,2 % en 2003. Les femmes représentent 33% des membres des associations.

2.3 Culture des jeunes et tendances

Un des grands défis du pays est l'éducation qui tente de se positionner entre tradition et modernité (cf. annexe 6 - Tableaux/graphiques statistiques complémentaires).

La jeunesse tunisienne est une jeunesse plurielle, traversée par les lignes de partage que sont l'accès à internet, les différences entre hommes et femmes, entre villes et zones rurales ou encore le fait de fréquenter ou non l'université. La grande majorité des jeunes interviewés, aussi bien dans les zones urbaines que rurales, accordent une grande importance à internet, à la fois pour leurs loisirs, comme outil de liberté, outil de communication entre jeunes Tunisiens et comme une fenêtre ouverte sur le monde. Les cafés sont des lieux de rencontre et de loisirs (cf. annexe 6 - Tableaux/graphiques statistiques complémentaires) et les cyber-cafés sont de plus en plus attractifs pour beaucoup de jeunes. Il y a donc clairement une division entre les jeunes qui sont « en phase » avec la globalisation, du fait de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et ceux qui, pour des raisons familiales, sociales ou culturelles, en sont exclus, malgré la volonté politique de l'Etat tunisien de fournir le matériel et la formation nécessaire à l'utilisation d'internet, et ce aussi bien pour l'éducation formelle, dans tout le système scolaire, que pour l'éducation non-formelle, en particulier dans les maisons des jeunes (cf. annexe 6 - Tableaux/graphiques statistiques complémentaires).

Les écoles tunisiennes sont mixtes, à tous les niveaux d'éducation, et les filles sont encouragées à participer aux activités sportives et aux clubs. La réforme de 1991 a contribué à l'amélioration de l'image de la femme dans la société et à la promotion d'une nouvelle éducation centrée sur les droits de l'être humain. Les statistiques montrent l'impact de cette réforme : pour le groupe des 6-14 ans, le taux de scolarisation est passé de 49,9% en 1975 à 82,6% en 1994 et depuis 2001, il est de 98%⁷. Si aujourd'hui, les filles ont de meilleurs résultats scolaires que les garçons et qu'elles redoublent moins souvent, des disparités importantes se maintiennent cependant en ce qui concerne le rôle des filles à l'école, à l'université et dans l'orientation professionnelle. Les projets éducatifs et professionnels des filles sont largement guidés par une forme de déterminisme : elles sont quasiment absentes des filières techniques, qu'elles que soient le domaine. Par exemple, elles représentent seulement 14% des étudiants des écoles d'ingénieurs, même si leur proportion est fortement concentrée dans le secteur textile et dans celui des services⁸. Cependant, elles

(6) Etude conduite par Ilhem Marzouki pour l'Association Tunisienne des Femmes Démocratiques

(7) Statistiques du Ministère de l'Education

(8) Statistiques du Ministère de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle

sont complètement absentes du secteur de la maintenance (1%) et commencent timidement à apparaître dans les secteurs de la mécanique et de l'électrique/électronique (respectivement 10 et 13,6%). Ces chiffres expliquent en partie les disparités rencontrées dans le monde du travail. La part des femmes dans la population active reste très faible, elles sont très peu représentées dans les postes de direction et occupent souvent des emplois précaires dans des secteurs mal payés. Les stéréotypes sur le rôle des femmes dans le monde du travail et dans la sphère publique restent toujours très prégnants.

A tous les niveaux d'instruction, l'enseignement est de plus en plus marqué par une forte adhésion à l'Islam. Cela est dû au mouvement de « modernisation par le haut » engagé par l'Etat qui exerce un contrôle strict sur la production des idées et des identités avec une attention particulière portée sur l'adhésion des valeurs arabo-musulmanes à la modernité. L'université est également concernée et la liaison entre la matière enseignée et la religion ne disparaît jamais complètement. Non seulement le rôle de la religion pour les jeunes ne peut être séparé de la modernité mais elle représente une caractéristique majeure de leur identité personnelle. A travers les médias, internet, l'émigration, le tourisme et la musique, les jeunes connaissent de mieux en mieux le monde extérieur, l'Europe en particulier, même si la politique des visas rend ces territoires inaccessibles. Certains jeunes considèrent le monde occidental comme synonyme de liberté, souvent fantasmée : liberté et émancipation de la femme, liberté des citoyens. D'autres cependant, souvent victimes d'une régression de statut social, rejettent ce modèle et le considèrent comme une forme d'agression culturelle. Ils sont partisans d'une forme radicale de l'Islam, qui s'éloigne de la forme traditionnelle de l'Islam de leurs pères, plus politique ou, pour citer l'expression utilisée par un chercheur « un islamisme qui n'existe que dans et par le regard de l'occident »⁹.

Une étude tunisienne montre que 45% des jeunes préfèrent passer leurs vacances en famille, 38% avec des amis et 15% avec une association. 86% défendent les valeurs religieuses et les droits de l'être humain.

Le tableau « Activités de loisirs préférées des jeunes » (annexe 6 - Tableaux/graphiques statistiques complémentaires) montre que la télévision arrive en première place ; il faut noter qu'internet n'apparaît pas dans ce document mais a été cité en premier dans tous les entretiens réalisés. C'est ainsi par le biais d'outils numériques que l'Etat promeut la participation active des jeunes dans les chats, les blogs et les forums.

2.4 Besoins et défis des jeunes

Aujourd'hui, le groupe des 20-24 ans qui entre sur le marché du travail représente plus de 20% de la population active en Tunisie. Ils sont deux fois plus nombreux que leurs parents au même âge¹⁰. Les diplômés de l'Université et les jeunes qui viennent du système de formation ont en général plus de mal à trouver un emploi. Les trois secteurs qui emploient le plus sont le tourisme, l'habillement et la banque. Les deux premiers offrent principalement des emplois non qualifiés, créant ainsi un écart entre le système éducatif et l'économie. Les difficultés d'intégration des jeunes sur le marché du travail ne doivent pas être interprétées comme l'incapacité du système éducatif

à former les jeunes pour ces emplois mais plutôt comme l'incapacité du système économique à encourager l'évolution des compétences nécessaires pour ce type d'emplois. Les entreprises n'investissent pas encore dans le domaine de la connaissance et de l'éducation.

« La jeunesse est tout mais elle n'a droit à rien ! ». Ce sont les mots d'une jeune femme pendant une interview. Les jeunes tunisiens d'aujourd'hui n'ont plus ce rôle dans la transformation de la société qui a été celui des jeunes à l'époque des premières années de l'indépendance. Aujourd'hui, l'incompréhension grandit entre le monde adulte et la jeunesse en général. Les jeunes sont plus individualistes que leurs aînés, du fait des transformations structurelles comme l'urbanisation, l'instruction, la tertiarisation de l'économie, la réduction de la taille et de l'importance de la famille. La généralisation de l'éducation scolaire a été un facteur de discontinuité dans le processus de transmission intergénérationnel. C'est en particulier sur l'émancipation des jeunes femmes que les tensions se font sentir. L'âge du mariage recule¹¹, érodant ainsi les valeurs qui structuraient la hiérarchie des sexes et de l'âge. Le nombre des jeunes femmes célibataires vivant encore chez leurs parents pose de nombreux problèmes. Aujourd'hui, cette nouvelle génération est divisée entre soumission et rébellion.

La question de la sexualité se révèle être au centre du conflit. Il existe un tabou majeur sur cette question et une grande censure ; il est impossible pour la majorité des jeunes femmes de vivre en dehors de leur famille, d'avoir une vie sexuelle présumée, alors que d'autres, plus rarement, sautent le pas pour s'affirmer en dehors du domicile familial et arrivent à surmonter le « drame » que cela peut provoquer. Au cours des interviews, la majorité des jeunes femmes « rêvaient » de cette indépendance mais invoquaient la dimension matérielle dans le coût de cette autonomie en soulignant que les sacrifices consentis par la famille pour l'instruction et l'accompagnement de leurs enfants allaient prioritairement au garçon. Seule l'une d'entre elles a offert une vision optimiste de son parcours : « J'ai réussi à conquérir mon indépendance sur tous les fronts. Le premier pas a été de quitter mes parents et de vivre seule. Au début, ça a été un drame pour ma famille mais ils ont fini par comprendre. C'est vrai que j'ai moins de problèmes que les femmes de mon entourage car j'ai pu trouver mon petit confort en dehors d'un mariage encombrant, avec mari et enfants ». Cet exemple illustre combien les considérations relationnelles, sexuelles et matérielles sont enracinées et constituent un cadre commun pour la majorité des jeunes avec cependant une certaine discrimination envers les filles qui sont sujettes à un contrôle physique et moral sans commune mesure avec la liberté donnée aux garçons. La distribution inégale des rôles définis par la tradition est d'ailleurs largement revendiquée par les garçons, beaucoup plus que par les filles.

Au sein de cette jeunesse « plurielle », les inégalités se renforcent continuellement. Même si la dichotomie zones urbaines/zones rurales a perdu de son sens avec le renforcement de la présence de l'Etat dans les zones rurales (via les institutions que sont les écoles, hôpitaux, services administratifs, ONG, ou même à travers les programmes de télévision), la jeunesse rurale, qui a pour la plupart une éducation secondaire et parfois même universitaire pour certains, a du mal à trouver un travail dans les zones rurales qui correspond à leur niveau d'éducation. Les jeunes rencontrés à Oujda étaient tiraillés entre le désir d'aller à Tunis pour trouver du travail, la peur de

14 (9) Reda Benkirane, *Le désarroi identitaire*, Paris, Editions du Cerf, 2004
(10) Fargues 2001

(11) 24/26 ans dans les zones rurales et 26/28 ans dans les zones urbaines, d'après les interviews réalisées.

l'inconnu, et le désir de rester dans leur environnement familial mais sans emploi envisageable. A côté de cette jeunesse en décalage par rapport à la réalité économique, il y a aussi des jeunes sans aucune qualification qui s'investissent dans des micro-projets agricoles, comme ces deux jeunes agriculteurs aidés par une association dans leur projet de lancer une petite exploitation laitière ou ce jeune homme rencontré sur les collines au-dessus de Bizerte, analphabète, qui a lancé une entreprise ovine avec l'aide de l'association. A côté de ces success stories, combien restent loin de ces opportunités ? Ces jeunes laissés pour compte sont difficiles à dénombrer.

Les parcours d'éducation, en particulier l'éducation universitaire, sont aujourd'hui des facteurs qui renforcent les inégalités et ceci à deux niveaux : celui du choix de la matière étudiée et celui de l'endroit où se déroulent les études. Les universités vivent une « hyper croissance » constante de leurs ressources et malgré la volonté de l'Etat de favoriser une démocratisation de l'enseignement supérieur, la Tunisie doit faire face à une surpopulation et doit gérer la « surcharge massive » de l'éducation universitaire, sujette à une pression démographique d'une importance inédite¹². Les autorités ont répondu en développant les infrastructures universitaires mais cela n'a pas suffi à mettre un terme à l'accentuation des inégalités d'opportunités en fonction des différentes filières suivies ainsi qu'à la tendance à la privatisation de l'enseignement supérieur.

Aujourd'hui, de nouvelles générations d'étudiants essaient de s'adapter à l'évolution de l'environnement social et politique (libéralisation économique, baisse des opportunités sur le marché du travail) en se concentrant sur les filières qu'ils jugent « fructueuses » (droit, économie, commerce au détriment des sciences sociales, de la médecine, de l'enseignement, qui restent les secteurs professionnels « spécialisés » pour les femmes) conduisant ainsi à un renouvellement de la hiérarchie des disciplines socialement valorisées qui sont aujourd'hui soumises à un *numerus clausus*. De plus, depuis le début des années 2000, on assiste à une sorte de privatisation de l'enseignement supérieur. Même si ces universités privées, qui restent marginales, sont encadrées par la législation nationale, elles gagnent en légitimité et offrent des diplômes reconnus par l'Etat et sur le marché du travail international. Ces étudiants bénéficient d'un cursus universitaire à l'étranger, ce qui n'est pas nouveau, mais ils contribuent ainsi à renforcer la compétition globale entre universités en attirant les meilleurs étudiants tunisiens en dehors du pays.

Selon le rapport du ministère français des Affaires étrangères, près de 5% des étudiants maghrébins étudient en dehors de leur pays, alors que dans le reste du monde, ils ne sont que 2%. On substitue progressivement au terme « étudiant étranger », majoritairement mobile dans une logique de service public, le terme « étudiant international », qui correspond mieux à une logique concurrentielle, où le coût des études est de plus en plus supporté par les étudiants et leurs parents. Aujourd'hui, l'Etat tunisien donne des bourses pour l'éducation et les périodes d'études à l'étranger mais loin de contribuer à une vague de démocratisation, cela renforce au contraire la discrimination. Cette forme très sélective de mobilité internationale est de plus accompagnée par la difficulté rencontrée par les étudiants d'Afrique du Nord d'accéder aux universités européennes et américaines, pour des raisons économiques et de sécurité.

Le directeur de l'organisation ATL-MST SIDA, association de lutte contre le SIDA, qui coordonne des actions de prévention et des campagnes d'information sur le SIDA, a insisté durant son interview sur les difficultés rencontrées pour entrer en contact avec la communauté homosexuelle, composée principalement de jeunes, sachant que l'homosexualité est interdite en Tunisie et que seuls les hommes osent en parler. De plus, le nombre de jeunes consommant des drogues ne cesse d'augmenter, en particulier dans les villes et plus précisément dans les quartiers pauvres. La prostitution, également interdite, se développe de plus en plus dans certaines zones semi-clandestines connues de tous, pour faire face à l'augmentation du coût de la vie. Le directeur n'a pas hésité à utiliser le terme d'hypocrisie pour condamner le secret pesant sur tous ces problèmes. Ils sont la conséquence de l'explosion urbaine récente, entraînant la perte des repères culturels et la paupérisation des jeunes qui ont besoin de lieux d'écoute et d'accueil. On trouve, parmi ces personnes « à risque », les jeunes mères célibataires, phénomène récent en Tunisie mais très préoccupant car la plupart d'entre elles vivent dans l'isolement social et culturel qui accompagne ce statut. La reconnaissance de ces problèmes ne doit cependant pas faire ignorer les progrès majeurs enregistrés par l'Etat tunisien en matière de santé, comme le montrent les indicateurs suivants : l'espérance de vie à la naissance est passée de 67,4 ans en 1985 à 73,6 ans en 2006, le taux de mortalité infantile est de 20,3‰, alors qu'il se situait à 51,4‰ en 1984 et il faut noter les connaissances acquises dans la lutte contre les maladies contagieuses comme le choléra, la variole, la rougeole, etc.

La transition démographique de la Tunisie et l'exode rural ont engendré un fort besoin de logements, qui représente un enjeu majeur pour toute la société.

Malgré un effort important de construction, ce manque de logements touche prioritairement les jeunes et contribue aux tensions intergénérationnelles. La cohabitation tardive entre les parents et leurs enfants¹³ qui en résulte est de plus exacerbée par les problèmes de chômage. C'est pourquoi certains jeunes, pour décrire leur dépendance, utilisent l'image suivante : « nous sommes des oiseaux dont les ailes ont été coupées ».

16 (12) Entre 1981 et 2001, les inscriptions à l'université ont été multipliées par 16 !

(13) Presque tous les jeunes entendus dans les interviews vivaient encore chez leurs parents

3. ASPECTS STRUCTURELS, INSTITUTIONNELS ET LEGISLATIFS DES POLITIQUES JEUNESSE

3.1 Dispositions

Depuis la déclaration du 7 septembre 1987, la jeunesse est devenue une priorité dans « l'ère du changement »¹⁴. Cette déclaration a été suivie de quelques mesures encourageant les jeunes à participer au processus de décision : ils peuvent maintenant siéger dans les comités élus et dans les organes consultatifs nationaux. Il y a un Haut Conseil à la Jeunesse¹⁵, qui est élu par les organisations nationales et d'autres associations importantes. Depuis 1996, une consultation nationale des jeunes est organisée dans le cadre de projets de développement. La quatrième de ces consultations, organisée par l'Observatoire de la Jeunesse, est en cours actuellement et fait partie d'un dialogue plus large instauré avec les jeunes dans le cadre du 11^{ème} plan de développement (2007-2009)¹⁶. Il est prévu que le Président Ben Ali l'approuve à la fin 2008.

En Tunisie, on trouve dans les droits fondamentaux, le droit à l'éducation, à une société de la connaissance et ces droits s'appliquent en premier lieu aux jeunes. L'âge de la majorité légale est de 18 ans, qui est aussi l'âge de la responsabilité pénale. Les garçons doivent accomplir un service militaire d'une année, à l'âge de 20 ans, mais ils peuvent en être dispensés en faisant une contribution financière. L'âge minimum d'éligibilité pour le Parlement est passé de 30 à 23 ans et pour le Conseil municipal de 28 à 22 ans.

Depuis novembre 2004, les juges pour enfants sont la nouvelle autorité du système judiciaire de la jeunesse. Des modifications ont été apportées au Code pénal tunisien, comme la suppression d'articles relatifs aux tribunaux de mineurs, suite à la promulgation du code de protection des mineurs avec la création d'une institution en charge de domaines d'intérêt général. D'autres modifications ont trait à la réduction des périodes de détention pour les mineurs, l'établissement de procédures d'application des peines particulières et le transfert de la gestion pénitentiaire au Ministère de la Justice.

3.2 Approche institutionnelle du secteur jeunesse

Du fait de l'allongement de la période des études, la jeunesse est aujourd'hui constituée de sous-groupes, catégorisés en tranches d'âges avec des attentes et des préoccupations diverses. C'est pourquoi l'approche institutionnelle privilégie la transversalité entre différents ministères.

Depuis la loi de 1991, l'instruction est gratuite et obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans mais l'éducation des filles, bien qu'ayant progressé, reste sujette à des barrières culturelles persistantes. L'âge minimum pour travailler est de 16 ans.

A 18 ans, les jeunes peuvent voter, créer une association ou en être membre, conduire, boire de l'alcool et fumer.

L'âge minimum pour être élu député est de 23 ans.

Quand l'Etat tunisien parle de la jeunesse et prend des mesures en faveur des jeunes, la tranche visée est les 15-29 ans. Il y a une approche transversale des acteurs responsables de la conception et de la mise en œuvre de la politique jeunesse.

Le système éducatif de la Tunisie contemporaine se positionne entre tradition et modernité. La Loi du 29 juillet 1991 pose les bases de la réforme du système éducatif et définit la relation à la tradition musulmane en termes d'appartenance à une culture en évolution. Cette réforme comprend une rénovation des programmes et des méthodes d'évaluation ainsi que l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC). L'éducation est aujourd'hui une « priorité nationale incontestable ». Si l'Etat s'est attaqué au défi de la généralisation de l'éducation de base, c'est aujourd'hui les questions de l'analphabétisme des jeunes et des adultes¹⁷ et de la formation professionnelle qui concentrent les efforts institutionnels (cf. annexe 6 - Tableaux/graphiques statistiques complémentaires).

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Education physique est en charge de la mise en œuvre des politiques de jeunesse, assisté du Ministère des Femmes, des Enfants et de la Famille pour la protection de l'enfance et de la jeunesse jusqu'à l'âge de 18 ans, du Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi pour les plus de 18 ans, du Ministère de l'Education, de l'Enseignement supérieur, de la Justice pour la prévention et l'assistance sur les questions de maltraitance et d'abus sexuels ainsi que du Ministère de la Culture. Depuis 2002, l'Observatoire National de la Jeunesse organise des consultations régulières contribuant à l'élaboration des plans de développement. L'ONJ réalise également des études relatives à la jeunesse tunisienne.

L'Etat tunisien est centralisé. La politique jeunesse est relayée par les 24 gouvernorats de la République et repose sur le réseau des maisons des jeunes pour transmettre l'information sur les infrastructures dédiées à la jeunesse, etc. (cf. annexe 6 - Tableaux/graphiques statistiques complémentaires)

Les priorités sont la solidarité et l'emploi, que l'on retrouve à travers des programmes. Les priorités budgétaires pour 2009 relatives à la culture, à la jeunesse et aux loisirs doivent atteindre 1,5% du budget global de l'Etat. Dans le programme présidentiel 2004-2009, les priorités concernant la jeunesse sont les suivantes : créer dans chaque gouvernorat une infrastructure de base rénovée spécialement dédiée aux jeunes ; instituer une couverture santé pour tous les diplômés de l'université, valide pendant une année après l'obtention de leur diplôme ; promouvoir la mobilité des jeunes ; rendre le sport accessible à tous. Les deux principaux programmes mis en place par l'Etat tunisien en faveur des jeunes sont : le fonds 26/26, un fonds national de solidarité créé en décembre 1992 qui vise à soutenir les zones les plus défavorisées, les « zones d'ombre », et à lutter contre la pauvreté et le fonds 21/21, ou Fonds National pour l'Emploi pour les jeunes diplômés, créé en 2000. Ce fonds prend en charge pendant 3 ans jusqu'à 50% des salaires versés aux diplômés des universités recrutés par des associations. Cela représente une somme de 250 dinars (140 euros) par mois. L'Etat prend également en charge la part patronale des cotisations de sécurité sociale pour les associations recrutant des diplômés d'universités.

(17) Taux d'analphabétisme 2008 : hommes (16,6%), femmes (34,7%)

En plus de l'initiative 21/21, le programme présidentiel pour la jeunesse dans le cadre du 11^{ème} plan est centré spécifiquement sur l'emploi. Son objectif est d'établir un partenariat entre les entreprises et les universités pour faciliter l'emploi des jeunes, pour encourager le commerce sur internet et le travail indépendant, et pour faciliter l'accès des jeunes au travail à travers le réseau associatif. Les associations travaillant en direction des personnes ayant des besoins spécifiques ont comme objectif principal la garantie de l'emploi pour leurs bénéficiaires et jouent à cet égard un rôle important qui a un impact significatif sur l'intégration de leurs bénéficiaires dans le cycle économique. De plus, l'Etat tunisien soutient trois priorités. Première priorité : il aide certaines organisations travaillant activement dans le secteur du développement à bénéficier de micro-crédits destinés à aider des personnes en difficultés. Deuxième priorité : le programme présidentiel vise un taux de succès de 80% pour l'achèvement de la scolarité obligatoire, il cherche à développer l'apprentissage des langues vivantes dès l'école élémentaire, à introduire la technologie à tous les niveaux d'enseignement et l'utilisation de la télévision comme outil d'apprentissage. La troisième priorité vise à encourager le conseil et l'accompagnement des jeunes, à renforcer le sens civique et les valeurs morales, à augmenter le nombre des infrastructures sportives disponibles et à développer les loisirs. Enfin, *pour les jeunes Tunisiens à l'étranger*, la priorité principale est de renforcer le sentiment d'appartenance à leur pays, en particulier pour la seconde génération ; cela se fait le plus souvent par l'apprentissage de l'arabe.

3.3. Education non-formelle et travail de jeunesse

On peut tirer des interviews et des questions relatives à l'éducation non-formelle le constat suivant : il y a un manque de reconnaissance de l'éducation non-formelle, mais elle joue un rôle important dans la société. Pour la majorité des personnes interviewées, il est encore trop tôt pour parler d'éducation non-formelle car les acteurs de cette éducation doivent encore être définis. Si certaines personnes travaillant dans le secteur jeunesse sont tout à fait conscientes de la nécessité de repenser l'éducation et d'augmenter l'accès à l'éducation non-formelle, la plupart d'entre elles sont enfermées dans le système académique, un système élitiste qui ne reconnaît pas les capacités personnelles, la valeur de l'autonomie, de l'engagement citoyen, et des disciplines qui favorisent l'expérimentation et le dialogue. Même l'éducation civique reste très formelle et peu attrayante, ce qui peut expliquer le manque d'intérêt des jeunes envers l'engagement associatif. Pour eux, la citoyenneté active, c'est plus de la parole que des actes. Cependant, même si l'éducation non-formelle n'est pas officiellement reconnue, elle joue un rôle essentiel dans la société et pallie souvent aux manques du secteur formel. Un enseignant, directeur d'une importante association dans le sud du pays, déplorait ainsi au cours d'une interview le manque de reconnaissance et de validation de son instruction non-formelle et l'ignorance par les acteurs de l'éducation nationale de la richesse du réseau associatif et des bénéfices de la coopération.

La formation des animateurs est tout aussi insatisfaisante dans les organisations. Il existe une institution publique en charge de la formation des animateurs, l'ISAJC (Institut supérieur de l'animation pour la jeunesse et la culture), qui offre des formations diplômantes et non-diplômantes en animation. Cependant, peu d'animateurs ont pu bénéficier de cette opportunité jusqu'à maintenant. L'Etat tunisien veut étendre ces programmes en développant des unités régionales de formation. Les animateurs, qui sont volontaires, sont le plus souvent formés par leurs collègues travaillant dans la structure.

Les grandes associations, comme les scouts tunisiens, organisent des formations plus structurées, sur plusieurs jours, encadrées par des formateurs expérimentés. Les plus petites associations n'ont ni les moyens¹⁸ ni les compétences pour offrir ce type de formation. Deux animateurs interviewés avaient été formés par des associations étrangères, la fondation Friedrich Ebert et la fondation Anna Lindh et trois autres avaient participé à des stages SALTO¹⁹ dans le cadre du programme Euromed. Ce n'est cependant pas représentatif des volontaires tunisiens. Etant donnée la difficulté à trouver des jeunes prêts à diriger l'association, le CEMAREF (Centre Mohamed Ali de Recherche, d'Etudes et de Formation) organise pour la deuxième année consécutive un projet intitulé « le leadership des jeunes dans un contexte associatif » avec l'aide de la NED (Fondation pour le développement démocratique), une ONG américaine.

Depuis 1987-1988, l'ère du changement, l'Etat exprime le souhait de promouvoir la vie associative et d'aider ce secteur pour qu'il puisse assumer au mieux sa mission en tant que partenaire actif du gouvernement. Aider le secteur associatif, c'est l'aider à atteindre les objectifs du gouvernement, notamment accroître la participation dans la société civile, avoir un rôle social pour la société dans son ensemble et en particulier pour les jeunes. L'Etat attend du réseau associatif des missions qui lui incombent mais qu'il a choisi de transférer aux associations dans un contexte de libéralisation et de privatisation. A cette fin, l'Etat leur assure un soutien financier en accordant des exonérations douanières et fiscales sur les équipements et le matériel que les associations reçoivent en donation de l'étranger et en leur permettant de déduire la valeur de ces donations, quelle qu'elle soit, de leur impôt sur les bénéfices. Cela leur permet de mettre en œuvre leurs projets mais cela veut dire aussi que les associations doivent intégrer des réseaux internationaux ; seule une petite minorité l'ont fait.

Les statistiques disponibles pour les années 1996-2005²⁰ conduisent à penser que les politiques gouvernementales pour promouvoir le réseau associatif et la participation active des jeunes n'ont pas été très productives. Cette question de la « participation active » n'est d'ailleurs pas pertinente pour la situation des jeunes Tunisiens. Quand on regarde le tableau « Les lieux préférés des jeunes pour leur temps libre » (cf. annexe 6 - Tableaux/graphiques statistiques complémentaires), on est frappé par le peu d'intérêt pour les espaces culturels (1,78%) et pour l'engagement associatif (0,5%).

Pendant les interviews, il y avait souvent une confusion entre le statut de volontaire et celui de bénévole. Ceux qui ont participé à des formations Euromed Jeunesse étaient plus au fait de la nuance et ils ont souligné que la reconnaissance des volontaires faisait partie des priorités défendues par le Forum Euromed de la Jeunesse.

L'accès des jeunes à l'information est une priorité de l'Etat. Depuis 1995, l'Etat tunisien organise des « Points d'Information Jeunesse » dans tout le pays avec 300 maisons des jeunes et 30 maisons des jeunes itinérants. Ces points d'information Jeunesse relaient l'information pour les jeunes provenant de l'Observatoire national de la Jeunesse. Ce site central est augmenté d'un serveur vocal pour l'information des jeunes²¹, d'un site internet²² et des « journées d'information » thématiques qui se déroulent une fois par mois. Les « Jeudis de l'information » et une chaîne de télévision pour la jeunesse ont été créés en novembre 1994 et une station de radio a été lancée un an plus tard. Depuis 1993, le jour des associations est célébré chaque année le 23 avril pour promouvoir les associations dans toute la population.

(18) Coûts d'hébergement

(19) SALTO (Support, Advanced Learning and Training Opportunities) - Soutien et Opportunités de Formation et d'Apprentissage Avancées dans le cadre du programme européen Jeunesse en Action. Rapprocher les deux rives de la Méditerranée, tel est l'enjeu de la coopération euro-méditerranéenne. <http://www.salto-youth.net/home/>

(20) Statistiques : Ministère de la Jeunesse et des Sports - Annexe 10

(21) Numéro de téléphone : 8 40 21 21

(22) <http://www.onj.nat.tun/>

4. ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET ONG EN CHARGE DE LA JEUNESSE

Depuis la révision de la loi sur les associations en 1998, qui a remplacé la procédure d'autorisation préalable par une simple déclaration, il y a eu un développement important du nombre des associations travaillant pour les jeunes. Ces associations doivent maintenant fournir au gouvernement certains documents (statuts, membres du bureau) et elles reçoivent en retour un accusé de réception qui, s'il n'est pas suivi dans les quatre mois d'une lettre de refus du Ministère de l'Intérieur, vaut acceptation ; l'association peut alors publier sa création au journal officiel.

Les tableaux (cf. annexe 6 - Tableaux/graphiques statistiques complémentaires) montrent la grande diversité des lieux mis à la disposition des jeunes. La distinction entre organisation gouvernementale et non-gouvernementale est faible ou même imperceptible, ce qui explique que dans les interviews, certains ne parlaient pas d'ONG mais de OPG, organisation pro-gouvernementale ! D'après les statistiques du Ministère de l'Intérieur, la société civile n'a jamais été aussi vivante comme le montre le nombre des associations reconnues, plus de 10 000 en 2008 comparé aux 1807 de 1987²³. La grande majorité de ces associations (5882) offrent des activités culturelles et artistiques, comme le Club UNESCO Bardo, suivies des associations à caractère sportif (1211), surtout fréquentées par les garçons. 542 associations sont impliquées sur des questions d'engagement mutuel, 436 dans les activités scientifiques mais aussi sur le développement durable, autant dans les activités sociales et volontaires, 110 développent des activités à caractère général et 21 sont des associations féminines. Toutes ces associations font face à des difficultés communes : la première est le manque de formateurs, toutes travaillent avec des volontaires mais il manque de jeunes souhaitant s'engager dans des activités de volontariat. Le second problème réside dans la difficulté à travailler sur un projet avec des jeunes qui ne sont pas là de manière régulière : « nous ne savons jamais combien de participants nous aurons chaque semaine » affirmait un jeune animateur du Club Unesco.

Il existe un réseau très dense de milliers de petites associations sur lesquelles il y a peu d'informations, dont la création a été encouragée par l'Etat dans les dernières années sans toutefois être prises en compte officiellement par le Ministère de l'Intérieur. Ces associations mises à part, faute de données, il faut aussi prendre en compte les autres espaces considérés également comme des ONG. On voit dans le tableau "Lieux des jeunes" (cf. annexe 6 - Tableaux/graphiques statistiques complémentaires) qu'après les associations de jeunesse, les maisons des jeunes et les clubs ruraux représentent les lieux les plus fréquentés par les jeunes. Dans ces lieux, la distinction n'est pas claire entre les activités formelles et non-formelles offertes. A Oussia, à côté de Bizerte, une visite dans une de ces maisons des jeunes a montré qu'il servait aussi de centre social pour les jeunes qu'il aide dans leur recherche d'emploi et dans les domaines de la santé et du logement. Le centre offrait également des cours de langues et de technologie en plus des activités culturelles et sportives habituelles de ce type de centres.

Les associations de jeunesse reconnues sont représentées au niveau national par des fédérations. L'**Union Tunisienne des Organisations de Jeunesse** (U.T.O.J.) représente le réseau associatif tunisien et siège au Haut Conseil de la Jeunesse. Ce conseil est un partenaire de l'Etat et joue le rôle consultatif d'un conseil national de la jeunesse. L'Union des Etudiants et des jeunes maghrébins (U.E.M) a son siège en Tunisie mais elle représente la jeunesse d'Afrique du Nord, pas seulement tunisienne, y compris les jeunes Maghrébins vivant en dehors de leur pays respectif. Toutes les associations sont dirigées par des adultes et ce ne sont pas des mouvements de jeunesse. Les associations visant la promotion des TIC sont aidées par l'Etat. La politique de jeunesse tunisienne est dans un processus « descendant », l'Etat impulsant la dynamique par des programmes immatériels, comme le soutien financier et fiscal aux associations développant l'usage des technologies et les activités dans les secteurs écologiques et scientifiques.

Certaines structures mettent en place des pratiques innovantes. L'**Association Besma** assure un rôle important dans l'intégration des personnes en situation de handicap dans le système économique ; elle leur offre une formation pour augmenter leurs chances sur le marché du travail. Cette association développe des partenariats avec des entreprises pour que des personnes handicapées puissent travailler pendant une longue période tout en bénéficiant de formations pour accroître leurs compétences. Dans un autre esprit, le **Club Unesco Alesco Mourouj** a monté un chantier archéologique « transméditerranéen », fidèlement fréquenté par des jeunes en difficulté, leur permettant ainsi de travailler sur le passé et sur leurs identités partagées. Ces exemples ne doivent pas masquer le fait que la majorité des jeunes interviewés pensent que les structures de soutien à la jeunesse, si elles sont beaucoup plus nombreuses, manquent encore cruellement de personnel qualifié pour l'accompagnement des jeunes.

5. PROGRAMME EUROMED JEUNESSE

Le programme Euromed Jeunesse rencontre un grand succès malgré la politique restrictive des visas et la faiblesse des fonds disponibles. Le Directeur de la Jeunesse du Ministère déclarait lors de son interview que le « programme Euromed Jeunesse a un rôle essentiel de promotion du dialogue interculturel. Il transcende les conflits identitaires et bien que ce soit précieux, il est victime de son propre succès et nous devons être très sélectifs ». Sa déclaration résume le rôle joué par le programme dans l'élaboration de la politique jeunesse tunisienne.

Par l'intermédiaire de son Directeur de la Jeunesse, le Ministère met l'accent sur le programme Euromed Jeunesse qui, contrairement à d'autres formes de coopération internationale, promeut des projets centrés avant tout sur l'apprentissage interculturel, pour les jeunes et les animateurs. Ce partenariat jeunesse nord-sud représente une opportunité inédite, même si quelque peu ternie par une politique de visas restrictive et par les difficultés que rencontrent les jeunes du Sud de la Méditerranée quand ils veulent se rendre au Nord. Les jeunes qui ont réalisé un projet Euromed par le biais de l'Unité Euromed Jeunesse ou qui ont pu participer à une formation SALTO sont unanimement favorables à la reconnaissance des bénéfices de leur participation. Parmi les aspects positifs dignes de reconnaissance, ils ont cité les pratiques institutionnelles, le contenu thématique et « l'esprit de coopération » ainsi encouragé avec les organisations du nord de la Méditerranée. Tous ont déploré le fait que les contraintes financières et une politique des visas restrictive limitent à une petite minorité de travailleurs associatifs la chance de pouvoir participer à ces partenariats de coopération.

Pour le premier appel d'offres, les organisations tunisiennes n'ont pas pu soumettre de projets. Cependant pour le second appel d'offres, 11 projets ont été déposés, 6 ont été soutenus et à la troisième date de dépôt, sur les 22 projets déposés, 8 ont pu bénéficier de subventions.

6. AUTRES MECANISMES DE SOUTIEN POUR LA JEUNESSE

La politique de jeunesse tunisienne est aidée par des organisations internationales publiques et privées. Concernant les aides publiques, l'Etat tunisien reçoit des fonds et d'autres formes d'aide pour la jeunesse de la part de la CONFEGES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et gouvernements ayant le français en partage), qui vont en priorité aux programmes contribuant à la protection de la langue française. La Ligue Arabe contribue également à la politique jeunesse en Tunisie en allouant des fonds et par la réalisation d'études sur la jeunesse. Les organisations des Nations Unies : UNICEF et UNESCO (formation et coordination du réseau international infojeunesse), PNUD²⁴ sont également très présents ainsi que la Banque mondiale et depuis très récemment, l'Union africaine. En ce qui concerne les aides des fondations étrangères, elles sont accordées directement aux associations elles-mêmes. Par exemple, la LTDH (Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme) est soutenue par les fondations Anna Lindh et Friedrich Ebert. Ce soutien international est accordé principalement sous la forme de fonds et de ressources humaines pour les stages de formation et le conseil.

(24) PNUD - Programme des Nations Unies pour le Développement

7. PERCEPTIONS DES ACTEURS

Les hommes politiques sont conscients des enjeux auxquels doit répondre la politique jeunesse mais soulignent tout ce qui a été réalisé depuis 1987. Le Directeur de la Jeunesse du Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Directeur de l'Observatoire national de la Jeunesse ont tous deux insisté sur l'impact qu'ont eu les politiques publiques compte tenu du défi démographique auquel fait face la Tunisie depuis deux décennies. Preuve en est donnée par l'évolution des rapports mondiaux sur le développement du PNUD. Le Directeur de l'Observatoire de la Jeunesse a précisé qu'en ce qui concerne l'IDH (Indice de Développement Humain), qui mesure le niveau atteint dans trois secteurs essentiels (espérance de vie, instruction et accès au savoir), l'instruction et l'accès au savoir sont passées de l'indice 250 en 1960 à l'indice 753 en 2003, plaçant la Tunisie parmi les dix pays ayant connu le plus fort taux de développement humain au cours des quarante dernières années. Pour les dirigeants, la lutte contre le chômage des jeunes reste une tâche primordiale. L'Etat tunisien appelle à la mise en œuvre d'une véritable stratégie pour la jeunesse et attend du « dialogue avec la jeunesse » actuellement en cours de préciser ses objectifs.

Les animateurs et autres travailleurs de la jeunesse demandent plus de reconnaissance de la part de l'Etat et de la société. Les animateurs ayant bénéficié d'une formation longue considèrent qu'ils ont de la chance d'avoir pu introduire de nouvelles méthodes dans le secteur non-formel et dans le paysage associatif en général. Cependant, ils considèrent ne pas être assez nombreux et pas reconnus à leur juste valeur quant à leur rémunération. La grande majorité des animateurs sont des bénévoles et il faudrait une « révolution culturelle » dans le pays pour que la fonction d'animateur soit considérée comme une véritable profession. Un jeune diplômé d'université de ce secteur peut souvent être au chômage même s'il y a de gros besoin pour ce type de service mais les infrastructures ne peuvent pas créer et financer ces nouveaux postes. L'intégration de ces diplômés dans le réseau associatif est la première priorité pour qu'ils puissent travailler leurs méthodes et leurs outils, établir des systèmes d'évaluation qui ne sont pas pour l'instant des pratiques très répandues dans ce secteur.

Les jeunes veulent une plus grande adaptabilité des maisons des jeunes et des animateurs plus qualifiés. Les jeunes font les observations suivantes sur les activités extra-scolaires qui leur sont proposées : d'abord sur la question des horaires d'ouverture des infrastructures de jeunesse, qui ne sont pas en phase avec leur temps libre : ils sont à l'école entre 8h et 17h et la plupart des centres ferment entre 18 et 19h, ce qui laisse une marge très étroite pour s'investir le soir dans une activité. De plus, malgré l'observation très positive formulée sur l'élargissement de la variété des activités proposées par les maisons des jeunes, les jeunes déplorent le fait que les animateurs ne soient pas suffisamment formés et quand ils le sont, ils ne restent pas à leur poste très longtemps et passent à des fonctions dirigeantes loin du travail direct avec les jeunes. Enfin, malgré l'intérêt suscité par les associations et les

structures non-formelles, cela requiert un engagement à long terme qui est souvent perçu comme une contrainte s'ajoutant à celle de l'école malgré sa nature volontaire.

Quand on étudie les commentaires faits par les trois entités de la politique de jeunesse : les pouvoirs publics, les animateurs et les bénéficiaires, qui sont les jeunes eux-mêmes, il y a une tension entre la volonté des jeunes et la volonté des politiques. Doit-on l'interpréter comme un manque d'intérêt de la jeunesse tunisienne pour les activités extra-scolaires, comme un refus des responsabilités, une insatisfaction concernant ce qui leur est proposé (le type d'activités, les horaires, la formation des animateurs, etc...) ou comme un élément de la concurrence à laquelle doivent faire face ces activités face aux nouveaux outils comme les jeux vidéos et internet, ou encore comme une combinaison de tous ces facteurs.

Quelle que soit la réponse, il est indéniable qu'il existe un décalage entre la volonté des dirigeants d'encadrer les jeunes pendant leur temps libre et de s'en donner les moyens à travers une politique active visant à promouvoir la vie associative, les centres de vacances, les maisons des jeunes etc. et une jeune génération touchée par de nombreux problèmes et qui veut avant tout être reconnue et bénéficier de plus de liberté et de droits.

8. CONCLUSION

La politique de jeunesse nationale, comme l'éducation non-formelle, attendent encore une vraie reconnaissance, à la fois de l'Etat et de la société.

Les observations réalisées pendant cette étude montrent qu'il est plus pertinent, pour le cas de la Tunisie de parler de stratégies plurielles en faveur de la jeunesse plutôt que d'une seule politique jeunesse. L'Etat tunisien a dû résoudre des problèmes urgents en matière d'éducation, de santé et de logement, et le travail du secteur non-formel, bien qu'essentiel, ne s'est imposé que récemment. L'Etat a fait des infrastructures culturelles et sportives sa priorité et a donc travaillé avec le réseau associatif et les ONG. Il y a ainsi en Tunisie des programmes publics spécifiquement destinés aux jeunes (les fonds 21/21 et 26/26) sans qu'il n'y ait vraiment de politique jeunesse définie.

La création de l'Observatoire National de la Jeunesse en 2002 a marqué un changement majeur dans l'approche de l'Etat sur la reconnaissance de la jeunesse. Cette nouvelle structure regroupe tous les secteurs qui ont trait à la jeunesse : l'information et l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, l'enseignement supérieur, les affaires sociales, la culture et le sport. Cette entité unique supervise l'ensemble des allocations sociales données aux jeunes et possède également un service en charge des études et de la recherche. C'est ce service qui organise les consultations nationales comme celle qui est actuellement en cours dans le contexte du dialogue avec la jeunesse. L'Observatoire devrait permettre une plus grande cohérence de la politique jeunesse et une meilleure compréhension de la réalité sociale et culturelle des jeunes.

Toute politique jeunesse est basée sur les choix du gouvernement quant aux activités extra-scolaires à offrir aux jeunes, mais aussi sur la reconnaissance de ces activités. Dans ce domaine, il semble y avoir un manque d'intérêt général de la société dans son ensemble pour le secteur non-formel, et ce malgré les politiques volontaristes mises en place par le gouvernement, comme on a pu le montrer précédemment. La société en général et les parents en particulier mettent tous leurs espoirs et leurs attentes dans l'éducation formelle, ce qui est légitime pour un pays qui avait encore en 1975 un taux d'analphabétisme de 47,2% chez les femmes et de 18,9% chez les hommes. La certification et la reconnaissance institutionnelle officielle des compétences acquises dans le secteur non-formel doivent donc figurer parmi les priorités du pays pour concilier les deux secteurs formel et non-formel et promouvoir ce dernier dans la population en général.

La politique jeunesse ne peut pas être dissociée des choix fondamentaux de l'Etat quant à l'avenir. Les responsables tunisiens ont organisé le soutien officiel de la jeunesse avec

le souci de les impliquer dans la modernité, en insistant sur les TIC (technologies de l'Information et de la Communication), tout en privilégiant la formation identitaire autour de la langue arabe et de la religion. Si les espaces de dialogue ont été multipliés, la population dans son ensemble et plus particulièrement les jeunes, doivent encore se les approprier. Cette jeunesse, profondément différente de celle qui l'a précédée, est marquée par des attentes et des aspirations au changement auxquelles il faut répondre. Les ignorer serait prendre le risque de créer une génération de consommateurs passifs et de révoltés plutôt que de citoyens actifs.

Annexe 1: Remerciements

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de cette étude :

Mme Eva Alfredson, responsable de la bibliothèque de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po)

M. Ammar Chicki, chargé de mission Communication

Mme Véronique Fréville, responsable de la bibliothèque de l'INJEP

M. Habib Guiza, directeur du centre de recherche Mohamed Ali (Cemaref)

M. Rachid Halouani, directeur de l'Unité Euromed en Tunisie

M. Anis Hamda, démultiplicateur Euromed

Melle Emna Janoussi, pour son aide précieuse pendant les interviews

M. Hervé Mécheri, directeur de l'INJEP

Et tous les jeunes et les associations que j'ai pu interviewer.

Annexe 2: Fiche pays (1^{ère} partie)

Nom du pays	République tunisienne
Forme de gouvernement	République présidentielle
Superficie	163 610 km ²
Capitale	Tunis
Autres grandes villes	Sfax, Nabeul, Sousse, Kairouan, Bizerte
Population	11 410 000 habitants
Ratio hommes/femmes	F: 49,4% M: 50,6%
Composition ethnique	Arabes : 98%, Berbères 1%
Pyramide des âges	
0-14	27,6%
15-24	18,2%
25-30	17,2%
Age médian	24,6

Annexe 2: Fiche pays (2^{ème} partie)

Niveau d'éducation (ratio F/M)		
Primaire	F: 47,7%	M: 52,3%
Secondaire	F: 53,4%	M: 46,6%
Supérieur	F: 59%	M: 41%
Taux d'alphabétisation	Jeunes: 94%	Adultes: 74,3%
Taux de chômage		
	Jeunes: 29,4%	Adultes: —
Résumé des droits liés à l'âge		
Scolarité obligatoire	de 6 à 16 ans	
Service militaire obligatoire	20	
Age légal de travail (à partir de)	16	
Age minimum de mariage sans autorisation parentale	18	
Droit de vote	18	
Age minimum d'éligibilité	22	
Age légal pour conduire	18	
Achat et consommation d'alcool	18	
Achat et consommation de tabac	18	

Monnaie locale / taux de change (Euro)	1 € = 1.8832 Dinar tunisien
---	-----------------------------

Annexe 3: Liste des abréviations

SIDA	Syndrome de l'Immuno-Déficience Acquise
AMCACO	Association Club Mohamed Ali de la culture ouvrière
ATFD	Association Tunisienne des Femmes Démocratiques
ATLMSTSIDA	Association Tunisienne de Lutte contre les Maladies Sexuellement Transmissibles et le Syndrome de l'Immuno-Déficience Acquise
CEMAREF	Centre Mohamed Ali de Recherche, d'Etude et de Formation
CONFEGES	Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et gouvernements ayant le français en partage
EUROSTAT	Statistiques européennes
PIB	Produit Intérieur Brut
IDH	Indice de Développement Humain
HIV	Virus de l'immunodéficience humaine
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
INJEP	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
ISAJC	Institut Supérieur de l'Animation pour la Jeunesse et la Culture
LTDH	Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme
NED	Fondation pour le développement démocratique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONJ	Observatoire National de la Jeunesse
SALTO	Support, Advanced Learning and Training Opportunities (Soutien et Opportunités de Formation et d'Apprentissage Avancées)
UEM	Union des Etudiants Magrébins
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UTOJ	Union Tunisienne des Organisations de Jeunesse

Annexe 4: Glossaire

Réforme Charfi: Cette réforme du système éducatif, datant de 1991, ouvre les écoles aux valeurs modernes avec une attention particulière donnée à la condition de la femme et aux droits de l'être humain.

Observatoire National de la Jeunesse: Créé en 2002, cet observatoire est en charge des études et enquêtes sur la jeunesse dans tout le pays.

Fonds National pour l'Emploi 21/21: Créé en 2000, ce programme vise à promouvoir la coopération entre universités et entreprises pour créer des emplois pour les jeunes.

Institut Supérieur de l'Animation pour la Jeunesse et la Culture : Centre de formation national pour animateurs.

Annexe 5: Bibliographie et ressources documentaires

- Agence tunisienne de communication extérieure [Tunisia 20ème anniversaire du changement](#), Tunis, Octobre 2007
 - Association Club Mohamed Ali de la culture ouvrière, [Société civile et partenariat Euro-méditerranéen](#), Friedrich Ebert Stiftung, 2002, 978-9973-9804-4-1
 - Badie, Bertrand (dir.), Tolotti, Sandrine (dir.), [L'état du Monde 2008](#), Editions La Découverte, Paris, Septembre 2007, 978-2-7071-5223-7
 - Benkirane, Réda, [Le désarroi identitaire : jeunesse, islamité et arabité contemporaine](#), Editions du Cerf, 2004, 2-204-07595-7
 - Bennani-Chraïbi, Mounia (dir.), [Jeunesse des sociétés arabes](#), Aux lieux d'être, Montreuil, Juin 2007
 - Bennani-Chraïbi, Mounia (dir.), [Jeunesse des sociétés arabes : par-delà les promesses et les menaces](#), Aux lieux d'être, Montreuil, CEDEJ, Le Caire, 2007, 2-916063-35-5
 - Bost, François (dir.), Carroué, Laurent (dir.), Girault, Christian (dir.), [Images économiques du Monde 2008](#), Armand Colin, Paris, Septembre 2007, 978-2-200-35288-2
 - Boukhris-Elmajdi, Aïda, [De la formation à l'emploi en Tunisie](#), 2000
 - Breviglieri, Marc (dir.), Cicchelli, Vincenzo (dir.), [Adolescences méditerranéennes](#), L'Harmattan, Paris, Octobre 2007, 2-296-03596-6
 - Burgat, François, [Le bel avenir des nationalismes islamistes \(Etat du Monde 2008\)](#), Editions La Découverte, Paris, 2008
 - CUAT, [La jeunesse tunisienne aujourd'hui](#), CUAT média, Tunis, 2005
 - Fargues, Philippe, [Génération arabes, l'alchimie du nombre](#), Fayard, Paris, 2000, 2-213608-50-1
 - Hibou, Béatrice, [La force de l'obéissance : économie politique de la répression en Tunisie](#), La Découverte, Paris, 2006, 2-7071-4924-1
 - Lamloun, Olfa (dir.), Ravenel, Bernard (dir.), [La Tunisie de Ben Ali La société contre le régime](#), L'Harmattan, Paris, Mars 2002, 2-7475-2212-1
 - Ministère de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Tunisie, [Troisième consultation de la jeunesse](#), Tunis, 2005
 - Sfeir, Antoine, [Tunisie terre des paradoxes](#), L'Archipel, La Flèche, Juin 2006, 2-84187-783-3
 - Stellingner, Anna (dir.), [Les jeunes face à leur avenir](#), Fondation pour l'innovation politique, Paris, Janvier 2008, 978-2-9529612-7-1
 - Touzeau, Jacques (dir.), [Avoir 20 ans dans 20 ans en Méditerranée](#), INJEP, Marly-le-Roi, 1^{er} trim. 2000, 2-11-091954-X
 - Williamson, Howard, [Soutenir les jeunes en Europe](#), Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Mars 2008, 978-92-871-6202-1
-
- « Agora Débats Jeunes », N° 19, Page 57-70, 3 Janvier 2000, France
 - « Centre for Modern Oriental Studies in Berlin », Workshop, Octobre 2003, Allemagne
 - « Infotunisie », Web, 21 Avril 2008, Tunisie
 - « Jeune Afrique », Web, 16 Avril 2008, France
 - « Journal of North African Studies », Vol. 5 N° 1, Page 1626, Printemps 2000, Grande-Bretagne

- « Le Monde de l'éducation », page 66-69, Mars 2006, France
- « Les cahiers pédagogiques », N° 458, Page 49-52, Decembre 2007, France
- « Les enjeux internationaux », France culture, 24 Avril 2008, France
- « Monde arabe, Magreb, Machrek », N° 171-172, Page 3-10, Janvier-Juin 2001, France
- « Monde arabe, Magreb, Machrek », N° 171-172, Page 12-25, Janvier-Juin 2001, France
- « Monde arabe, Magreb, Machrek », N° 171-172, Page 26-41, Janvier-Juin 2001, France
- « Pouvoirs », N° 62, Page 107-118, 1992, Maroc
- « Région et développement », N° 3, Page 55-56, 1996, France
- « Région et développement », N° 15, Page 57-77, 2002, France
- « Revue internationale du travail », Vol. 142 N° 3, Page 371-403, Mars 2003, Suisse
- « Revue tunisienne de communication », N° 28-29, Page 85-98, Decembre 1995-Juin 1996, Tunisie
- « Travaux publics », France culture, 30 Avril 2008, France

Annexe 6: Tableaux et graphiques complémentaires

Indicateurs	Unités de mesure	Valeur
Indicateurs socio-culturels		
Indice de développement humain (2004)		0.76
Analphabétisme, hommes	%	16.6
Analphabétisme, femmes	%	34.7
Taux de scolarisation primaire (2000-2006)	%	97
Obtention d'un diplôme universitaire (2004)	%	28.6
Accès à internet (2005)	% de la population	94.6
SIDA (2005)	Estimation du nombre de cas basse/haute	4,700/21,000
Economie		
PIB	Millions de \$	91,366
Taux d'activité (1995)	%	47.4
Taux d'activité des hommes	%	72.1
Taux d'activité des femmes	%	22.5
Taux de chômage	%	13.9
Aide publique reçue	Millions de \$	61.32
Dépenses publiques d'éducation (2003)	% PNB	8.1
Flux d'échanges		
Etudiants étrangers en Tunisie	Nombre	2,861
Etudiants tunisiens à l'étranger	Nombre	10,383

Evolution de la population (%)									
Age	1956			1966			1975		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
15-19	5.1	4.7	9.8	4.7	4.6	9.3	5.8	5.5	11.3
20-24	4.3	3.9	8.2	3	3.4	6.4	4.3	4.4	8.7
Total	9.4	8.6	18	77.7	8	15.7	10.1	9.9	20

Age	1984			1994			2004		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
15-19	5.8	5.7	11.5	5.5	5.2	10.7	5.4	5.2	10.6
20-24	4.7	4.8	9.5	4.7	4.6	9.3	5.08	5.08	10.2
Total	10.5	10.5	21	10.2	9.8	20	10.5	10.3	20.8

Sources: CUAT, "La jeunesse tunisienne aujourd'hui", 2005

Taux d'analphabétisme chez les jeunes (%)									
Age	1994			1999			2004		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
15-19	4.5	14.9	9.6	3.8	9.7	6.7	3.1	5.77	4.4
20-24	6.6	24.1	15.3	4.9	15.8	10.3	4.2	9.9	7
Total, 10 ans et plus	21.3	42.3	31.7	17.7	36.3	27	14.8	31.3	22.9

Sources: Observatoire national de la Jeunesse

Taux de chômage par classes d'âges									
Age	1994			1997			1999		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
15-19	31.1	25.8	29.2	35.6	28.2	32.9	39.2	28.9	35.8
20-24	26.3	23.8	25.5	31.1	28.4	30.2	32.9	27.9	31.3

Sources: Observatoire national de la Jeunesse

Raisons du chômage (%)			
	Consultation de 1996	Consultation de 2000	Consultation de 2005
Age			
Manque d'offres	54.3	66.2	75.9
Manque de capital pour lancer un projet	–	4.4	32.4
Niveau de formation insuffisant	19.5	17.2	30.1
Manque d'information et d'orientation	–	0.9	12.8
Autres	4.4	3.4	5,8

Préférence des jeunes pour l'emploi (%)			
	Consultation de 1996	Consultation de 2000	Consultation de 2005
Nature de l'emploi			
Secteur public	–	38.2	75.5
Secteur privé	–	16.3	8.5
Travail indépendant	–	45.5	46

Sources: Observatoire national de la Jeunesse

Evolution du mariage chez les jeunes

Evolution de l'âge moyen du premier mariage chez les femmes (%)													
	1970	1975	1980	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2001
Age	21.5	21.9	23.4	23.7	23.7	24.3	24.5	24.7	24.9	25.1	25.3	25.9	29.2

Evolution dans la proportion de célibataires chez les jeunes (%)									
Age	1956			1966			1975		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
15-19	95.1	56	76.6	99.3	81	90	100	94	97
20-24	71.5	20.5	45.9	82.2	27	53.8	96.2	51.5	70.8

Age	1984			1994			2004		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
15-19	100	98.3	96.6	100	97	98.5	100	97.9	98.8
20-24	91.4	58.8	75.3	96.3	72.3	84.4	97.7	83.6	90.6

Sources: Observatoire national de la Jeunesse

Opinion des jeunes sur la structure traditionnelle de la société		
	Favorable (%)	
	H	F
Conditions de l'autorité		
Dans un couple, le mari et la femme devraient avoir le même niveau d'éducation	48	67
La différence d'âges entre un mari et sa femme ne devrait pas excéder 5 ans	94	86
Infériorité de la femme par rapport à l'homme		
Si un parent d'un jeune homme demande en mariage une jeune fille au nom de leur fils et que le père accepte, la fille doit obéir	26	16
Une fille doit être vierge à son mariage	76	57
Division des rôles dans le couple		
L'homme et la femme doivent travailler pour nourrir la famille	2	12
L'homme et la femme sont responsables des soins donnés aux enfants et doivent jouer avec eux	10	25
L'homme et la femme doivent aider leurs enfants à faire leurs devoirs	16	37

Sources: Marc Brévigliéri, « Adolescences méditerranéennes », L'Harmattan, 2007

Lieux de loisirs (%)			
Lieux	Consultation de 1996	Consultation de 2000	Consultation de 2005
Café	22.33	10.1	31
Autres	11.27	2.2	25.5
Bibliothèque	19.38	1.2	13.6
Cours sur la santé	–	–	11
Club	–	0.5	10.7
Institutions scolaires	–	–	10.4
Maisons des jeunes	8.73	8	8.6
Maisons de la culture	–	–	6.2
Association	3.66	4	4.7
Organisation	–	7.93	1.2
Rue	–	4.1	–

Sources: "3^{ème} consultation de la jeunesse », Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2005

Les jeunes et internet en 2005	
Nombre d'utilisateurs d'internet : 1 000 000	
Nombre de publinets : 305	
Nombre de providers de service : 12 (dont 5 du secteur privé)	
Taux d'équipement des écoles	
Ecoles secondaires	100%
Ecoles préparatoires	100%
Ecoles primaires	100% in 2006
Universités	100%
Distribution des utilisateurs	
Education	53%
Secteur privé	17%
Enseignement supérieur et recherche	12%
Publinets	9%
Maisons des jeunes	4%
Institutions publiques	3%
Santé	1%
Agriculture	1%

Sources: "3^{ème} consultation de la jeunesse », Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2005

Infrastructures pour la jeunesse			
Infrastructures (unités)	Avant 7/11/1987	Après 7/11/1987	Total
Maisons des jeunes	131	162	293
Centres d'hébergement	21	7	28
Camping	9	15	24
Complexe de jeunes	–	1	1
Maisons des jeunes itinérantes	–	34	34
Clubs ruraux	–	234	234
Clubs ruraux pour étudiants pensionnaires	–	223	223
Clubs Internet	–	2	2

Sources: CUAT, "La jeunesse tunisienne aujourd'hui", 2005

Lieux préférés des jeunes pendant leur temps de loisirs		
Ordre	Lieux de loisirs	%
1	chez eux / leurs parents	54.27
2	cafés	14.1
3	rue	13.34
4	bibliothèque	3.56
5	Maisons des jeunes / Maisons de la culture	1.78
6	Centres de loisirs	1.34
7	Cinémas	1.27
8	Discothèques et night clubs	0.71
9	Associations and organisations	0.5

Activités de loisirs préférées des jeunes		
Ordre	Type de loisirs	%
1	Regarder la télévision	25.07
2	Rencontrer des amis	12.78
3	Ecouter de la musique	12.11
4	Faire du sport	9.4
5	Lire un livre	9.38
6	Faire du travail manuel	9.02
7	Faire ses devoirs	7.51
8	Travailler	4.83
9	Différentes activités	3.74
10	Voyager dans le pays	2.84
11	Jeux éducatifs	1.6
12	Voyager à l'étranger	0.48
13	Danser	0.47
14	Technologies et internet	0.1

Sources: CUAT, "La jeunesse tunisienne aujourd'hui", 2005

Réseau des centres pour les jeunes		
	1997	2004
Maisons des jeunes	255	284
Maisons des jeunes itinérantes	27	34
Clubs ruraux	162	219
Centres de vacances et camping	24	29
Centres d'hébergement	—	25
Clubs de jeunes dans les écoles primaires rurales	—	105
Associations d'amis	—	180

Nombre de clubs citoyens		
	1994	2004
Clubs	672	1,459
Licenciés	89 849	104,486
Garçons	62 778	83,156
Filles	27 071	21,330

Espaces culturels	
Année 2004	
Clubs de réalisateurs amateurs	14
Clubs de cinéma	15
Cinémas	51
Bibliothèques	305
Associations culturelles	5,672
Associations sportives	1,127
Associations scientifiques	332

Espaces culturels scolaires et universitaires	
Année 2004	
Compagnies scolaires de théâtre	692
Compagnies universitaires de théâtre	45
Clubs	3,570
Animateurs	3,487
Etudiants impliqués	57,364

Sources: CUAT, "La jeunesse tunisienne aujourd'hui", 2005

Comportements ayant une influence sur la santé des jeunes et sur l'équilibre de la société (%)			
Phénomène	Consultation de 1996	Consultation de 2000	Consultation de 2005
Alcool	76.7	75.2	90.9
Cigarettes	60.6	44.5	89.7
Drogues	94.3	42	69.4
IST	73.9	—	67.1

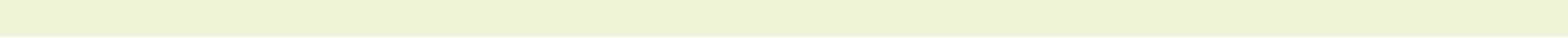
Sources: "3^{ème} consultation de la jeunesse", Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2005

Appartenance régionale (%)				
Région	Consultation de 2000	Rang	Consultation de 2005	Rang
Monde musulman	30.8	1	42.7	1
Maghreb arabe	11.9	4	24.2	2
Monde arabe	27.2	2	22.6	3
Le monde en général	16.4	3	4.9	4
Méditerranée	7.2	5	4	5
Afrique	6.5	6	1.5	6
Autres	—	—	0.2	7

Sources: "3^{ème} consultation de la jeunesse", Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2005

Bénéficiaires des programmes facilitant la formation et l'intégration sur le marché du travail	
Programme	Nombre des bénéficiaires
Programmes en faveur de l'emploi des jeunes	174,500
Fonds pour l'intégration et la formation professionnelle	100,000
Subventions de l'Etat pour une partie des salaires des diplômés d'université	32,500
Fonds national pour l'emploi	450,000

Sources: CUAT, "La jeunesse tunisienne aujourd'hui", 2005







Programme EuroMed Jeunesse III

Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire
Unité Régionale de Renforcement des Capacités
/ Regional Capacity Building and Support Unit
11, rue Paul Leplat
F78160 - Marly le Roi - France

Téléphone : + 33 1 39 17 27 55
Fax : + 33 1 39 17 27 57
Email: rcbs@injep.fr

Web: www.euromedyouth.net



Programme financé par
l'Union Européenne



EUROMED